

## Stage de formation syndicale Présentation de Sud éducation Paris

Ce stage de présentation de Sud éducation est **ouvert aux adhérent-es et non adhérent-es** : à toutes celles et ceux qui veulent connaître Sud éducation, son fonctionnement, ses revendications et ses pratiques de lutte (jeudi matin) ; pour celles et ceux qui veulent s'informer sur les droits des personnels (jeudi après-midi) ; à celles et ceux qui se posent la question « comment militer sur mon lieu de travail ? » (vendredi matin) ; pour celles et ceux qui souhaitent échanger sur les droits et pratiques en manifestation (vendredi après-midi).

C'est également l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de discuter à bâtons rompus de ce projet syndical de lutte qui nous anime.

Le jeudi soir il y aura un apéro-auberge espagnole où sont également bienvenu-es les non-participant-es au stage.

**Quelque soit votre statut, pour une ou les deux journées, inscrivez-vous !**

**Dates du stage :**  
Jeudi 16 novembre et vendredi 17 novembre 2017, de droit sur temps de travail  
**Date limite de demande de congé :** Vendredi 13 octobre 2017  
**Lieu du stage :**  
Local de SUD Éducation Paris, 30 bis rue des boulets 75011 Paris

### Le programme

#### Jeudi 16 novembre Sud éducation ?

- 9h00 : **accueil** (café, viennoiseries)
  - 9h30 – 12h00 : **Présentation de Sud éducation Paris et de l'Union syndicale Solidaires** : histoire, revendications, fonctionnement.
  - 12h00 – 13h30 : **Pause**
  - 14h00 – 17h00 : **Droit des personnels** : droits et obligations des personnels de l'Éducation nationale et de la région, statuts, rapports avec la hiérarchie.
- Suivi d'un apéro auberge espagnole ouvert à toutes*

#### Vendredi 17 novembre Pratiques militantes

- 9h30 : **accueil** (café, viennoiseries)
  - 10h00 – 12h00 : **Comment militer sur mon lieu de travail** : organiser une heure syndicale, faire une tournée, utiliser le registre RSST, appeler à une AG, construire la grève... Foire aux questions !
  - 12h00 – 13h30 : **Pause**
  - 14h00 – 17h00 : **S'informer, manifester** : où trouver des informations militantes et fiables, se rendre en manifestation.
- Pour celles et ceux qui veulent, on pourra poursuivre les discussions autour d'un verre.*

### Comment s'inscrire ?

**Pour rappel, tou-te-s les fonctionnaires ont droit à 12 jours de formation syndicale par an.**

► Pour faire valoir ce droit, il suffit d'adresser sa demande d'autorisation d'absence à votre supérieur hiérarchique en complétant l'un des modèles de courrier ci-joints et en l'envoyant **impérativement au moins un mois avant le stage, c'est-à-dire avant le vendredi 13 octobre 2017**. À défaut de réponse au plus tard 15 jours avant le début de la formation, le congé est considéré comme accordé.

► **Envoyer un mail au syndicat** ([sudeducation75@wanadoo.fr](mailto:sudeducation75@wanadoo.fr)) **pour nous prévenir de votre inscription.**

▲ **N'hésitez pas à contacter le syndicat si vous rencontrez des difficultés** pour adresser votre demande d'autorisation d'absence ou pour exercer ce droit à la formation syndicale (notamment du fait de votre supérieur hiérarchique).

**Modèle de courrier de demande de stage de formation syndicale pour les personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche**

NOM : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Établissement/école : .....

À *[au choix]*

- Monsieur l'Inspecteur d'académie sous couvert de l'IEN *[enseignant-es, AVS, AP du 1<sup>er</sup> degré]*
- Monsieur le Recteur sous couvert du chef d'établissement *[enseignant-es, AVS, AED, AP, CUI du 2nd degré]*
- Monsieur/Madame le/la président-e d'université sous couvert du directeur d'UFR *[enseignant-es / enseignant-es-chercheurs-euses]*
- Monsieur/Madame le/la président-e d'université sous couvert du chef de service *[BIATSS]*
- Monsieur/Madame le/la directeur d'unité *[chercheurs-euses et ITA]*

Paris, le .....

Madame, Monsieur,

En application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatif aux congés de formation syndicale dans la fonction publique d'État, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de *[préciser le nombre de jours]*..... jour(s), en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera le(s) *[préciser les dates]*..... à *[préciser le lieu]* ..... sous l'égide du Centre d'Étude et de Formation Interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires), 144 boulevard de la Villette 75019 Paris.

Signature

**Conseil régional d'Île-de-France**  
**UPRH SDDS**  
**35, boulevard des Invalides**  
**75007 Paris**

**Objet : Demande de congé pour formation syndicale (décret n° 85-552).**

Je soussigné-e (nom et prénom)....., affecté au (service et unité ou lycée d'affectation)....., (téléphone et courriel)....., sollicite l'octroi d'un congé pour formation syndicale en application du décret n° 85-552 du 22 mai 1985 relatif à l'attribution aux agents de la fonction publique territoriale du congé pour formation syndicale.

Cette session de formation syndicale aura lieu du...../...../.....au...../...../..... et sera organisée par le centre ou l'institut de formation agréé suivant :.....

En cas d'accord concernant cette demande, je m'engage à transmettre à la SDDS l'attestation de stage qui me sera remise à l'issue de la session de formation.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Date et signature de l'agent :

<b>PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION</b>	
<b>AVIS DU RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE OU DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favorable</li> </ul> <p><u>Motif du refus :</u></p> <p>Date : le ...../...../..... Visa :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défavorable (Indiquez de manière argumentée les nécessités de service qui fondent ce refus)</li> </ul>
<p><b>NB : À retourner à la SDDS dûment renseigné par courriel : <a href="mailto:dialoguesocial@iledefrance.fr">dialoguesocial@iledefrance.fr</a> ou par fax au 01 53 85 51 79.</b></p>	
<b>DÉCISION DE L'UPRH</b>	
<p>La demande de congé formation syndicale est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acceptée</li> <li>• Refusée (Indiquez le motif du refus)</li> </ul> <p><u>Motif du refus :</u></p> <p>Date : le ...../...../..... Visa :</p>	
<p><b>Diffusion par messagerie ou par courrier à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'agent ;</li> <li>- Le responsable hiérarchique ou chef d'établissement.</li> </ul>	<p><b>Date de diffusion par la SDDS :</b></p> <p>le ...../...../.....</p>

**Modèle de courrier de demande de stage de formation syndicale pour les personnels du Département ou de la Ville**

(N.B. : le protocole a changé, les demandes de congés pour formation syndicale sont à adresser au **Pôle Relations Sociales du Bureau des conditions de travail et des relations sociales** et plus aux UGD.  
3 rue de l'Arsenal 75004 Paris - Bureau 1.11

Vous pouvez également envoyer la demande par mail : **DASCO-relations-sociales@paris.fr**)

NOM : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Établissement/école : .....

À [au choix]

- Madame la Maire sous couvert du chef de la circonscription des affaires scolaires [personnels de la mairie]
- Madame la Présidente du Conseil Départemental sous couvert du chef d'établissement [personnels du département]

Paris, le .....

Madame, Monsieur,

En application de l'article 57, alinéa 7, de la loi du 26 janvier 1984 et du décret n°85-552 du 22 mai 1985, relatifs aux congés de formation syndicale dans la fonction publique territoriale, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de [préciser le nombre de jours]..... jour(s), en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera le(s) [préciser les dates]..... à [préciser le lieu] ..... sous l'égide du Centre d'Étude et de Formation Interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires), 144 boulevard de la Villette 75019 Paris.

Signature